

Demandes d'emploi

DIVERS

PEINTRE EN BATIMENT, 25 ans d'expérience, tous travaux intérieurs et extérieurs, maçonnerie, carrelage, dépannage plomberie, enduseur, façadier. Recherche emploi. Possède véhicule. Tél : 06.05.85.20.60

PEINTRE 15 ans d'expérience neuf et rénovation, béton serré, recherche emploi. Travail propre et soigné, ponctualité. Etude toutes propositions. Tél.06.61.81.17.51.

AUTO-ENTREPRENEUR, avec expérience recherche emploi tous travaux de maçonnerie générale et rénovation, sur le VAR. Tél. 06.12.31.60.70.

DEBROUSSAILLEUR confirmé et équipé, élagage et abattage, remise en état des jardins. Tailles. Recherche emplois, CESU OK. Tél. 06.66.09.15.16

ENLEVEMENTS DIVERS avec camion... Recherche emploi, CESU acceptés. PARTICULIER Tél: 06.66.09.15.16

EMPLOYÉS DE MAISON

FEMME cherche emploi : accompagne dans les actes de la vie quotidienne personne âgée ou enfant / ou situation de handicap, pour sorties, libre de voyager. Bonne conductrice, non fumeuse. Tél.06.15.25.83.08. / 04.22.09.33.50.

FEMME philippine cherche emploi, parlant anglais et un peu français, avec papiers, expérience ménage, repassage, aide personne âgée, temps plein ou partiel. Secteur Nice, Monaco et Cannes. Tél: 06.83.89.56.52

EMPLOYEE DE MAISON recherche poste dans le 06 ou Monaco. Honnête et minutieuse, bilingue français/anglais, disponible semaine ou week-end, 6 à 8h/jour 3 jours/semaine. Tél.06.17.06.47.19.

PRE-RETRAITE peintre indépendant cherche emploi chez particulier, accepte tous travaux temporaire, véhicule, avec matériel. Faibles coûts. Dep.06. Paolo Tél.07.83.09.71.03.

DAME cherche emploi : heures de ménage, repassage, buanderie. Temps partiel ou complet. Secteur Cannes et environs. Tél.06.58.58.02.17. ou 06.22.20.00.46.

FEMME expérimentée, très sérieuse, cherche emploi : heures de ménage, repassage, garde personnes âgées ou enfants à NICE centre. Tél. : 06.77.74.03.54 ou 04.93.87.30.54.

JEUNE FEMME MAURICIENNE cherche heures de ménage, repassage, courses, repas et garde personnes âgées, travail soigné. Secteur Nice et environs. Tél: 06.99.65.12.20.

COUPLE OU SEUL cherche emploi. Lui : chauffeur, etc... Elle : excellente cuisinière, etc... Gardien villa secteur Monaco et environs. Tél.06.85.27.17.30. ou 07.89.05.38.88.

GARDÉ À DOMICILE

Personne dynamique, véhiculée, recherche heures de travail auprès des personnes âgées : petit ménage, préparation repas, sorties nature, courses, accompagnement rendez-vous médicaux. Annonce sérieuse. Dispo de suite. Tél.07.49.10.25.28.

FEMME 62 ans cherche emploi temps complet auprès personne âgées, enfants ou autres. Travaux effectués : ménage, cuisine, repassage, toilette et balade. Libre très rapidement, accepte aussi emploi temporaire. Etude toute proposition sérieuse. Sur région PACA. Tél : 06.70.89.64.15.

ASSISTANTE DE VIE expérimentée et véhiculée, recherche emploi jour ou garde de nuit, pour courses, repas, aide à la toilette, linge, soutien moral, accompagnement/déplacements. Ponctuel ou temps partiel accepté. De Nice à Cannes. Tél : 06.07.05.82.74

AUXILIAIRE DE VIE cherche poste garde personne âgée la journée, nuit et weekend. 30 ans d'expérience, gentille, compétente, patiente. Permis B + voiture. Pas sérieux s'abstenir. Tél: 06.95.80.09.57

Jeune femme 51 ans ASSISTANTE DE VIE sérieuse, avec expérience auprès de personnes âgées, cherche heure d'aide à domicile : repassage, ménage, courses, etc... Secteur Nice centre. Tél.06.69.10.56.52

Jeune retraitée française, références, libre, véhiculée cherche emploi assistante de vie, garde personnes âgées, jour et nuit. Etude toutes propositions. Secteur Nice à Cannes. Pas sérieux s'abstenir. Tél: 06.62.64.67.20

AUXILIAIRE DE VIE sérieuse cherche poste garde malades, personnes âgées, jour ou nuit, sur Cannes. Aide à la vie quotidienne, heures de ménage. Tél.06.21.09.41.37

AUXILIAIRE DE VIE, très bonne références et expériences, cherche emploi garde personnes âgées ou malades, jour ou nuit. Tél: 06.01.29.39.90.

DAME cherche emploi, garde enfant à son domicile. Nice et environs. Tél : 06.99.46.00.27

MAINS D'OEUVRE SPÉCIALISÉE

JARDINIER sérieux et dynamique, 21 ans d'expérience, spécialisé dans les tailles : haies, massifs, fruitiers, arbres... Remise en état des jardins. Enlèvement des déchets. Recherche emplois, CESU acceptés. Tél. 06.66.09.15.16

RETRAITE, sérieux, expérimenté dans le bâtiment, cherche emploi : exécute travaux de rénovation intérieur et extérieur : carrelage, dallage, clôture, peinture, etc... Equipé, véhiculé. Tous secteurs. Tél. 06.09.81.03.16

JEUNE HOMME Portugais, très bon peintre, sérieux, minutieux, cherche emploi tous travaux peintures intérieur et extérieur (volets, grilles, portails, façades). Tous secteurs. Tél.07.80.39.95.52

PEINTRE QUALIFIÉ recherche emploi pour de la rénovation : volets, portails, villa intérieur/extérieur. CESU. Tél : 06.45.40.20.19

PLATRIER PEINTRE traditionnel cherche emploi : escaliers, voutes sazzines, plancher en voutins. Secteur Var. Tél.06.20.23.92.82

HOTELLERIE, RESTAURATION

HOMME sérieux motivé, cherche emploi dans la restauration comme plongeur. Nice et environs. Tel : 06.98.96.68.86

Appels d'offres

AVIS D'APPELS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE DE LA LONDE LES MAURES
François De CANSON - Maire
Place du 11 novembre
BP 62
83250 LA LONDE LES MAURES
Tél : 04 94 01 55 00
mél : marches-publics@lalondelesmaures.fr
web : http://ville-lalondelesmaures.fr
SIRET 2183007130001
Groupement de commandes : Non
L'avis implique un marché public
Objet : Requalification du cinéma municipal de la ville de la Londe les Maures
Lot 01: Démolition - GO Aménagements Extérieurs - Ravalements de façades
Référence acheteur : 25002
Type de marché : Travaux
Procédure : Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Sans objet
Lieu d'exécution : Place du 11 novembre
83250 LA LONDE LES MAURES
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont exigées : Non
Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle :
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :
http://www.economie.gouv.fr/aj/formulaires-declaration-du-candidat)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante :
http://www.economie.gouv.fr/aj/formulaires-declaration-du-candidat)
Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
Référence professionnelle et capacité technique :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles.
La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
Marché réservé : NON
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Oui
Une visite sur site est obligatoire.
L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.
Les conditions de visites sont les suivantes :
Une visite obligatoire du site est prévue le lundi 6 janvier 2025 à 14h00
En cas d'indisponibilité, les candidats prendront contact auprès de M. FIORE Directeur des services techniques
au 04.94.01.53.40 ou par mail ctm@lalondelesmaures.fr
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements d'ordre administratifs :
Service de la Commande Publique
Tél : 04 94 01 95 91
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Remise des offres : 10/01/25 à 11h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Envoi à la publication le : 13/12/24
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://avissoft.marches-publics.info>

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Mairie de Seillans
Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 21830124000014
Code postal / Ville : 83440 Seillans
Groupement de commandes : Non
Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation
Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-secures.fr>
Identifiant interne de la consultation : 2024-03
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Raybaud - Tél : +33 494504546 - Mail : facturation@seillans.fr
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Voir au DCE
Capacité économique et financière : Voir au DCE
Capacités techniques et professionnelles : Voir au DCE
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 17 janvier 2025 - 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Critères d'attribution : Voir au DCE
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Rénovation d'un immeuble dans le but de créer une annexe économique et touristique au Musée WALDBERG
Classification CPV : 45000000
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Rénovation d'un immeuble dans le but de créer une annexe économique et touristique au Musée WALDBERG
Lieu principal d'exécution : 2 rue de l'Église 83440 Seillans
Durée du marché (en mois) : 6
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Oui
Section 5 : Informations sur les lots
LOT : 1: VRD
Classification CPV : 45000000
Lieu d'exécution du lot : 2 rue de l'Église 83440 Seillans
LOT : 2: Démolition / Maçonnerie
Classification CPV : 45000000
Lieu d'exécution du lot : 2 rue de l'Église 83440 Seillans
LOT : 3: Revêtements de sols
Classification CPV : 45000000
Lieu d'exécution du lot : 2 rue de l'Église 83440 Seillans
LOT : 4: Plâtrerie / Cloisons / Doublage / Faux plafonds / Menuiseries intérieures
Classification CPV : 45000000
Lieu d'exécution du lot : 2 rue de l'Église 83440 Seillans
LOT : 5: Menuiseries Extérieures bois
Classification CPV : 45000000
Lieu d'exécution du lot : 2 rue de l'Église 83440 Seillans
LOT : 6: Ferronnerie
Classification CPV : 45000000
Lieu d'exécution du lot : 2 rue de l'Église 83440 Seillans
LOT : 7: Electricité courant faible et courant fort CFCO-CFA
Classification CPV : 45000000
Lieu d'exécution du lot : 2 rue de l'Église 83440 Seillans
LOT : 8: Plomberie Sanitaires Ventilation
Classification CPV : 45000000
Lieu d'exécution du lot : 2 rue de l'Église 83440 Seillans
LOT : 9: Peinture nettoyage
Classification CPV : 45000000
Lieu d'exécution du lot : 2 rue de l'Église 83440 Seillans
LOT : 10: Désamiantage dépollution
Classification CPV : 45000000
Lieu d'exécution du lot : 2 rue de l'Église 83440 Seillans
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : Oui
Détails sur la visite : Visite à la demande de l'entreprise, au 0494504546 Mairie de Seillans à effectuer avant le 10 janvier 2025

FORMALITÉS DIVERSES

CESSATION DE GARANTIE

La garantie financière visée par la loi du 2 janvier 1970 dont bénéficie l'entité
SWEET AND HOME SWEET & HOME IMMOBILIER
3, rue Fougassière
83000 Toulon

immatriculée au RCS 801305666
pour ses activités de transaction immobilière depuis le 19.05.2014, gestion immobilière depuis le 29.10.2015 auprès de son garant financier, GALIAN-SMABTP Société Anonyme, RCS 423.703.032, prendra fin trois jours francs après la publication du présent avis.
Les créances, s'il en existe, devront être déclarées au siège de GALIAN-SMABTP, 89, rue la Boétie 75008 Paris, dans les trois mois de la présente insertion.
Il est précisé que cette fin de garantie pour l'ensemble des activités de transaction immobilière, gestion immobilière intervient à la suite d'une opération effectuée au profit de SOCIETE DE GERANCE IMMOBILIERE, client-sociétaire n°15798, RCS 343608113, domicilié à 8, avenue Colbert 83000 Toulon, bénéficiant de la garantie financière auprès de GALIAN-SMABTP.

AVIS D'ENQUÊTES



COMMUNE DE SALERNES

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté municipal n°2024-028 en date du 2 décembre 2024 le maire de la commune de Salernes a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
La révision du PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale ; l'avis de l'autorité environnementale est joint au dossier d'enquête.
Mr Philippe GONZALEZ a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Toulon.

L'enquête se déroulera en mairie de Salernes du lundi 6 janvier 2025 à 8 h 30 au vendredi 7 janvier 2025 à 16 h 30.
Caractéristiques principales du projet de révision du PLU :
- Doter la commune d'un document d'urbanisme prenant en considération le futur positionnement de Salernes au sein de la communauté d'agglomération, dans son contexte urbain et régional.
- Prendre en compte les nouvelles dispositions législatives.
- Permettre un développement durable et maîtrisé de l'urbanisme, tout en favorisant celui de l'économie locale, notamment agricole, artisanale, touristique et culturelle, considérée dans son contexte.
- Favoriser au plan social, la qualité des services et les fonctionnalités du territoire communal, notamment en termes de transport et de déplacement.
- Favoriser et maîtriser une politique de l'habitat en adéquation avec les besoins de la commune en la matière.
- Prendre en compte les milieux naturels, les sites, les paysages remarquables ainsi que le patrimoine communal, en plaçant au service d'un développement durable.
Le dossier d'enquête publique est consultable :
- En mairie pendant toute la durée de l'enquête, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30
- Sur le site internet <https://www.democratie-active.fr/enquetepublique2024-salernes/>
Chacun pourra consigner éventuellement ses observations et propositions du lundi 6 janvier 2025 à 8 h 30 au vendredi 7 janvier 2025 à 16 h 30 :
- Sur le registre papier d'enquête disponible en mairie, aux jours et horaires cités ci-dessus
- Par courrier postal : Mr le commissaire enquêteur « Enquête publique relative à la révision du PLU » Place Georges Clemenceau 83690 Salernes
- Sur le registre dématérialisé disponible sur le site <https://www.democratie-active.fr/enquetepublique2024-salernes/>
- Et auprès du commissaire enquêteur pendant ses permanences organisées à la mairie aux jours et horaires suivants :
Lundi 6 janvier 2025 de 8 h 30 à 12 h (ouverture de l'enquête),
Mardi 14 janvier 2025 de 14 h à 17 h,
Mercredi 22 janvier de 8 h 30 à 12 h, Jeudi 30 janvier 2025 de 8 h 30 à 12 h,
Vendredi 7 février 2025 de 14 h à 16 h 30 (clôture de l'enquête).
Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site <https://www.democratie-active.fr/enquetepublique2024-salernes/> et ce pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
À l'issue de cette enquête, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la révision du PLU éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, et notamment des Personnes Publiques Associées, des observations du public et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.
Les informations relatives à l'enquête publique peuvent être demandées auprès du maire par courrier : Mme le Maire, Mairie de Salernes « Enquête publique révision n°1 du PLU », Place Georges Clemenceau 83690 Salernes ou par téléphone au 04 94 60 40 00

Nous recommandons à nos annonceurs de bien vouloir être assez aimables de répondre aux lettres courtoisement rédigées ou, si cela leur est matériellement impossible, de renvoyer à leurs correspondants les documents ou photos qui auraient pu leur être confiés. En répondant, ne pas omettre d'indiquer le numéro de l'annonce.

Annonces légales

var-matin
Lundi 16 décembre 2024 25

Conformément à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au caractère est fixé pour l'année 2024 à 0,183 € HT pour le Var. Par dérogation, conformément à l'article 3 du même arrêté, certaines annonces légales font l'objet d'une tarification forfaitaire. Pour information, les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 et régie par le décret du 28 décembre 2012.

AVIS D'ENQUÊTES



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative à la modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme de Toulon

Monsieur le président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée a organisé, par arrêté n°AP24/153 en date du 15 novembre 2024, une enquête publique portant sur le projet de modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme de Toulon. Cette procédure a pour objet de permettre de :

- Intégrer le jugement n°2201262 qui enjoint la Métropole Toulon Provence Méditerranée à modifier le zonage des parcelles cadastrées section BM n°95, 96 et 259 en zone Ns et instaurer un espace boisé classé sur les parcelles cadastrées section BM n°95 et 259 ;
- Modifier l'orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « Axe des Gares Ouest » afin de permettre la création de logements militaires, sans changer les orientations définies par l'OAP ;
- Permettre au Ministère des Armées de valoriser son foncier et de répondre à leur besoin en matière de logements ;
- Créer des espaces verts protégés (EVP) sur des espaces à conserver et à protéger ;
- Renforcer les articles 13 du PLU en matière d'espaces verts et plantations ;
- Mettre à jour la liste des emplacements réservés ;
- Intégrer les arrêtés préfectoraux portant approbation de la révision du classement sonore des infrastructures de transport terrestre du 9 janvier 2023 ;
- Adapter les dispositions réglementaires relatives au pluvial et mettre à jour ses annexes ;
- Permettre divers ajustements et propositions concernant le règlement, notamment pour faire évoluer le PLU dans le sens d'une prise en compte toujours renforcée des normes de développement durable.

Le dossier d'enquête publique mis en consultation comprend les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête ainsi que l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) n°CU-2024-3761 du 28/09/2024.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, seront mis à disposition du public, aux fins de consultations, d'observations, propositions et contre-propositions pendant la durée de l'enquête, du 9 décembre 2024 au 10 janvier 2025 inclus (soit 33 jours consécutifs) à l'Hôtel de Ville de Toulon, siège de l'enquête publique, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 h 30.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées au commissaire-enquêteur, Monsieur Bernard ARGUOLAS, désigné par le tribunal administratif de Toulon :

- Par courrier, jusqu'au 10 janvier 2025, 16h 30 (cachet de la poste faisant foi) au siège de l'enquête publique, Hôtel de Ville de Toulon, avenue de la République, CS71407, 83056 Toulon Cedex ;
 - Par voie électronique jusqu'au 10 janvier 2025, 16 h 30, à l'adresse suivante : mtpm.plu@metropoletpm.fr en précisant en objet « Modification n°6 du PLU de Toulon ».
- Elles seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête publique dans les meilleurs délais.

Les informations relatives à l'enquête publique sont également disponibles sur les sites internet de la Métropole (www.metropoletpm.fr) et de la commune de Toulon (www.toulon.fr).

Un ordinateur dédié à la consultation du dossier dématérialisé sera mis à la disposition du public au siège de l'enquête publique aux heures d'ouverture précitées.

Toute information concernant le dossier d'enquête publique pourra être sollicitée auprès de Monsieur Vincent BUSNEL - Directeur général adjoint aménagement, développement et sécurité - Mairie de Toulon - Tél : 04.94.38.33.48 ou en cas d'urgence auprès de Madame Blondine MATHIOT - Directrice du développement urbain - Mairie de Toulon - Tél : 04.94.38.34.91.

Le commissaire-enquêteur recevra personnellement les observations du public les jours suivants en Mairie de Toulon :

- Lundi 9 décembre 2024 de 9 heures à 12 heures ;
- Mardi 17 décembre 2024 de 9 heures à 12 heures ;
- Vendredi 27 décembre 2024 de 13 h 30 à 16 h 30 ;
- Vendredi 3 janvier 2025 de 9 heures à 12 heures ;
- Vendredi 10 janvier 2025 de 13 h 30 à 16 h 30.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition du commissaire-enquêteur qui sera chargé de le clore.

Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire-enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le responsable de projet, et lui communiquera un procès-verbal de synthèse des observations écrites et orales.

Le responsable du projet disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Le commissaire-enquêteur disposera d'un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour établir et transmettre au président de la Métropole, son rapport et ses conclusions motivées, ainsi que les exemplaires du dossier de l'enquête déposés en mairie, accompagnés du registre et des pièces annexées.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à disposition du public en mairie de Toulon, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, et seront publics sur le site internet de la Métropole TPM et de la commune de Toulon.

Le conseil métropolitain se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification n°6 du PLU de Toulon, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur.

Le président de Toulon Provence Méditerranée,
Jean-Pierre GIRAN.

AVIS ADMINISTRATIFS

TRIBUNAL JUDICIAIRE TOULON

Par jugement en date du 12 décembre 2024, le Tribunal Judiciaire de Toulon a ouvert une procédure de liquidation judiciaire immédiate à l'égard de l'Association CENTRE PROVENCAL DE LA MUCOVISCIDOSE, sise 5, rue Léopold Aquila, 83400 Hyères, SIRET n° 348.058.58700026. Les déclarations de créances sont à déposer au plus tard dans les deux mois de l'insertion qui paraîtra au BODACC auprès du liquidateur M° Simon LAURE, 23 rue Peiress, 83000 Toulon.



Commune d'Ampus

AVIS

Délibération N° 2024-077
Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du 3 décembre 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le trois décembre, à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune d'Ampus, réuni en séance publique, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.

Présents : Mmes, MM. Raymond BÖRIO, Aude ABIME, Roland NARDELLI, Julie LUCCIONI, Michel MANISCALCO, Carmen FERNAGUT, Christian CHILLI et Fabien MICHEL.
Excusés : Alain POILPRE représenté par Roland NARDELLI Nadine MARION représentée par Aude ABIME.

Absentés : Virginie MICHEL et Claire CANDELA.

Nombre de membres convoqués : 5 (est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances) ; 11 ; Contre : 0 ; Abstention : 0.

Lancement de la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune d'Ampus.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a été saisi d'une demande de la Société VALECO afin de créer un parc photovoltaïque sur la commune d'Ampus.

Ce projet d'une puissance de 10,5 MWc se situe sur des parcelles communales au lieu-dit La Rouvière.

Ce projet nécessite une déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Ampus.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Urbanisme, et plus particulièrement ses articles L.300-6 et suivants, L153-49 et suivants précisant les modalités de la procédure de mise en compatibilité du PLU.

Vu la délibération n°2022-079 du 3 novembre 2022 prescrivant la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme, et le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune d'Ampus approuvé par délibération n°2017-036 du 25 juillet 2017, modifié par délibération n°2019-074 du 1^{er} octobre 2019.

Vu la promesse de bail signée entre la commune et la société Valeco en date du 24 novembre 2022 concernant les parcelles M 25, M 27, M 29, M 30 ; Cette promesse de bail d'une durée de validité de six ans autorise la société Valeco à mener à bien toutes les études nécessaires au développement de la centrale ainsi qu'à effectuer toutes démarches nécessaires à la réalisation du projet.

Considérant que le développement des énergies renouvelables constitue un axe majeur de la politique européenne de lutte contre le changement climatique. Il se décline à travers un mix énergétique dans lequel l'énergie photovoltaïque (PV) a une place primordiale alors qu'elle ne représente encore que près de 10 % de la production électrique d'origine renouvelable en France.

De plus, comme l'indique RTE dans son bilan prévisionnel, c'est majoritairement sur l'énergie solaire photovoltaïque que nous devons nous appuyer à court terme pour atteindre les objectifs de décarbonation d'ici 2030-2035, au vu des contraintes de faisabilité du projet en zone agricole et de la réalisation (comparativement aux autres énergies renouvelables et au nucléaire).

Considérant que le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, le SRADET, approuvé le 15 octobre 2019, porte la stratégie de la région PACA à moyen et long terme (2030-2050), et a fixé des objectifs sur le climat, l'air et l'énergie. La Région se donne pour objectif d'être neutre en carbone et de couvrir 100% de sa consommation par les énergies renouvelables (et majoritairement par l'énergie photovoltaïque) à l'horizon 2050 en jouant sur les économies d'énergie et l'efficacité de ces énergies renouvelables (objectif de 46,85GW de photovoltaïque et 2050). Le développement de l'énergie photovoltaïque en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'inscrit donc dans une dynamique internationale et est amené à être accéléré dans les prochaines années.

Considérant que la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables promulguée en mars 2023 fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité, en réaffirmant le rôle crucial des collectivités territoriales et des élus locaux pour l'aménagement du territoire.

C'est dans ce contexte de transition énergétique que la commune d'Ampus souhaite s'inscrire, et faire émerger un projet photovoltaïque au sol sur son territoire, lui permettant de répondre aux enjeux énergétiques à venir.

Considérant la demande de la Société VALECO de réaliser un parc photovoltaïque sur la commune d'Ampus, sur les parcelles communales cadastrées section M n°25, 27, 29 et 30, au lieu-dit La Rouvière.

Considérant la décision de la commune d'Ampus de délimiter les zones d'accélération des énergies renouvelables au sol sur les parcelles cadastrées section M n°25, 27, 29 et 30 par une délibération en date du 03/12/2023.

Considérant la compatibilité du site étudié par la Société VALECO avec l'implantation d'une centrale photovoltaïque (étude d'impact en cours de finalisation).

Considérant les retombées économiques potentielles pouvant bénéficier aux habitants de la commune liées à la fiscalité, les redevances locales, les projets d'accompagnement et autres retombées indirectes liées à l'activité générée.

Considérant que les règles d'urbanisme applicables à l'unité foncière ne permettent pas en l'état la réalisation du projet dans les délais impartis d'assise du projet en zone agricole du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur nécessitant l'évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Ampus au travers de la mise en œuvre d'une procédure de Déclaration de Projet valant Mise en Compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Ampus.

Considérant la volonté de la Commune d'Ampus de permettre la réalisation de ce projet de centrale photovoltaïque sur sa commune, et considérant que le projet d'implantation d'un parc solaire photovoltaïque sur les parcelles communales cadastrées section M n°25, 27, 29 et 30, au lieu-dit La Rouvière, est d'intérêt général, car répondant à la mise en œuvre de la politique globale de transition énergétique, et légitime la procédure de déclaration de projet.

Considérant que la procédure de déclaration de projet conformément aux articles L.300-6 et suivants du code de l'urbanisme est soumise à évaluation environnementale, et qu'à ce titre le projet fera l'objet d'une saisine de la mission régionale d'autorité environnementale.

La procédure de déclaration de projet sera composée des étapes suivantes :

- Elaboration du dossier de déclaration de projet, et de mise en compatibilité du PLU (mise à jour du zonage et du règlement, élaboration d'une OAP) ;
- Elaboration du dossier de dérogation au titre de la loi Montagne, soumis à avis de la CDNPS ;
- Elaboration du dossier de dérogation au titre de l'absence de SCoT ;
- Evaluation environnementale avec une saisine de la mission régionale d'autorité environnementale.

- Examen conjoint du dossier avec les Personnes Publiques Associées.

- Enquête publique portant sur l'intérêt général et la mise en compatibilité du PLU.

Le Conseil Municipal, ou l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

Précise que la procédure de déclaration de projet portant sur la mise en compatibilité de son plan local d'urbanisme, conformément aux articles L.153-54 à L.153-59 du code de l'urbanisme, pour reconnaître l'intérêt général du projet et mettre en compatibilité le PLU avec le projet parc photovoltaïque au lieu-dit de la Rouvière, et approuve les modalités de concertation suivantes :

Dossier consultable en mairie cahier d'observations sur le projet de la commune mis à la disposition de la population aux heures d'ouverture de la mairie, ainsi que la possibilité de formuler des avis, des questions ou contributions sur l'adresse mail : ampus@toulon.fr.

Associe les services de l'Etat conformément aux dispositions de l'article L.132-10 du code de l'urbanisme ainsi que les personnes publiques associées au titre des articles L.132-7, L.132-9, L.132-11 du code de l'urbanisme,

Consulte au cours de la procédure les personnes publiques prévues par la loi au titre des articles L.132-12, L.132-13, R.153-5 et R.153-6 du code de l'urbanisme, si elles en font la demande, Autorise Monsieur le Maire ou un Adjoint à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la procédure.

Autorise Monsieur le Maire à donner mandat à la Société VALECO lui permettant le dépôt de toute autorisation administrative nécessaire à la réalisation du projet de parc photovoltaïque et notamment demande de permis de construire et demande d'autorisation de défrichement, Décide que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes seront inscrits au budget de la commune,

Précise que la présente délibération sera notifiée aux Personnes Publiques Associées, Précise que la présente délibération sera affichée en mairie d'Ampus pendant une durée d'un mois, et mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,

Précise que Monsieur le Maire est chargé en ce qui concerne de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire : Hugues MARTIN

affiche en Mairie le 05/12/2024 pour une durée d'un mois

COLLECTIVITÉS,
SOYEZ AU PLUS PROCHE DE VOS CONCITOYENS

Publiez vos concertations, avis d'informations, enquêtes publiques, réunions, bien vacants... dans la page locale de votre commune.

nice-matin var-matin

Tél. 04 93 18 71 49 - legales@nicematin.fr

Annonces

immo.nicematin.com - emploi.nicematin.com

Passez votre annonce au
04.93.18.70.00

Autos

OCASIONS (achat)

> TOUS SECTEURS

AUTO SURE 06 acheté immédiatement tous véhicules, même sans contrôle technique ou en panne, de 200 € à 50.000 €. Achat 7j/7, service carte grise, enregistrement session, agréé préfecture... 37, Bd Saint Roch 06300 Nice. Déplacement à domicile pour estimation. Demander Félix au 06.65.18.05.41.

CARAVANES, CAMPING-CARS, MOBIL-HOMES

> TOUS SECTEURS

VENDS camping-car AUTOSTAR intégralement, 2022, 1.100kms. Prix : 82.000€. PARTICULIER. Tél : 06.15.30.19.44

Bonnes Affaires

AMEUBLEMENT

> MEUBLES DIVERS

ACHETE tous meubles : armoire, vitrine, vaisselier, bibliothèque, lit, chevet, banc, coffre, coiffeuse, table, bahut, enfilade, commode, carillon, secrétaire, buffet, canapé, fauteuil et tous autres... PARTICULIER. Tél : 06.69.00.28.43

ACHETE cher tous meubles, buffet, enfilades, armoire, commode, chaise, banc, tapis, tables de chevet, coffres, vitrine, lit, canapés, salle à manger, fauteuil... PARTICULIER. Tél : 06.98.37.60.76

ACHETE tout meuble : bahut, table, vitrine, buffet, bibliothèque, meuble TV, commode, chaise, fauteuil, canapé, armoire, lit, chevet, tableau, miroir, lustre, tapis, piano, miroir, banc. PARTICULIER. Tél : 07.71.39.50.03

BIJOUX

ACHETE tous bijoux pacotilles ou fantaisies (broche, chaîne, gourmette, collier, bague, montre, chevalière, boucles d'oreilles, bracelet, pendentif et tous autres). Bijoux or, argent toutes marques. PARTICULIER. Tél : 06.69.00.28.43

ACHETE toutes montres à poignet ou gousset bon ou mauvais état (Lip, Seiko, Omega, Rolex, IWC, Breitling et toutes autres marques), pendule, réveil, cartel, carillon horloge, comtoises. PARTICULIER. Tél : 06.69.00.28.43

ACHETE cher tout bijoux or, montre bracelet, montre gousset, bijoux fantaisie, bijoux pacotille, broche, camée, bague argent, chaîne, gourmette, lunette, boucle d'oreille, perle etc... PARTICULIER. Tél : 06.98.37.60.76

ACHETE tous bijoux pacotille ou fantaisie : broche, chaîne, gourmette, collier, bague, montre, chevalière, boucle d'oreilles, bracelet, pendentif et tous autres. Bijoux or, argent. PARTICULIER. Tél : 07.71.39.50.03

VENDS montre Cartier panthère toute or, année 1990. Prix : 10.000€. PARTICULIER. Tél : 06.85.05.90.15

> DIVERS

ACHETE cher toutes quantités de pièces ou monnaies française ou étrangère, pièce à trou, aluminium, nickel, argent, or 5f, 10f, 20f, 50f etc... PARTICULIER. Tél : 06.98.37.60.76



« VAR-MATIN »

Directeur de la publication : Simon Perrot

Directeur des rédactions : Denis Carreaux

Siège social et imprimerie :

Société par actions simplifiée
Groupe Nice-Matin - Capital 4.100.884,00 €
Actionnaire : Avenir Développement
214, bd du Mercantour 06290 Nice Cedex 3
Mail siège : accueil@nicematin.fr

Dépôt légal à parution
CPPAP Print : 0425 C 85864
CPPAP Web : 1125 Y 90216 - ISSN 0221-3524

Papiers : usine Norske Gulberg : Origine : France - 70% fibres recyclées - Ptot : 0,008 kg/t.
Ou usine Palm : Origine : UK ou Allemagne - 100% fibres recyclées - Ptot : 0,0083 kg/t.
Ou usine Resolute : Origine : Canada - 0% fibres recyclées - Ptot : 0,05 kg/t.
Ou usine Paperesa : Origine : Espagne - 100% fibres recyclées - Ptot : 0,016 kg/t.

Tous nos papiers sont certifiés PEFC.

Notre diffusion est contrôlée par Diffusion Contrôle (O.J.D)

36 63 Service 0,15 €/min + prix appel

Abonnements : www.varmatin.com/abonnement

Abo N-M/V-M 1 an 7j/7 429,99 €
Abo Monaco-Matin 1 an 7j/7 ... 469,99 €

TIRAGE PRECEDENT :
Var-Matin : 26.000
Groupe Nice-Matin : 60.712

« VAR-MATIN » adhère au **ARFP**
Autorité de régulation professionnelle de la publicité
23, rue Auguste-Vaccarieu - 75116 Paris



« La reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, de nos articles ou informations est interdite. »